



FRANCÎLBOIS

## Synthèse des États généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France

Lundi 13 janvier 2020

La Cité fertile, 14 rue Edouard Vaillant, 93500 Pantin



Tandis que l'urgence climatique devient un enjeu structurant dans l'actualité, la filière forêt-bois apparaît comme une solution de grande ampleur dans la transition de l'économie vers la neutralité carbone. Son développement soulève de nombreuses perspectives stratégiques, qui ont été au cœur des premiers États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France, organisés le 13 janvier 2020.

### Une rencontre placée sous le signe de l'urgence écologique

Les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France ont formé un moment de rencontre privilégié entre les nombreux corps de métier impliqués dans le développement de la filière. L'événement a ainsi représenté l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont forestier à l'aval (professionnels de la ville, architectes, maîtres d'ouvrage, aménageurs...), en passant par les différentes étapes de la transformation des bois (scieurs, industriels, charpentiers, constructeurs...).

Les grands enjeux stratégiques liés au développement de la filière forêt-bois à l'heure de la transition écologique ont été évoqués :

- La capacité de la forêt en matière de séquestration carbone
- La valorisation des ressources et essences locales (circuits courts, traçabilité)
- La gestion forestière et les modèles économiques de la forêt à l'heure du réchauffement climatique
- La structuration d'une filière industrielle bas-carbone
- La démocratisation du bois dans la construction et l'émergence d'une ville post-carbone
- La complémentarité avec les autres matériaux biosourcés

### Accélérer la transition vers le bois dans la construction

Les travaux menés durant les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France alimenteront ainsi la réflexion de Francilbois en vue de l'élaboration d'une nouvelle charte de la construction bois et biosourcés. Cet outil, à destination de professionnels et de la société civile, s'attachera à accélérer le développement du bois dans la construction, via des engagements tangibles des acteurs de l'aménagement dans une région où le potentiel est énorme et où la part de construction bois est moins importante qu'ailleurs en France. Des ateliers de co-construction auront lieu avec tous les acteurs régionaux de la filière afin d'aboutir à des premières signatures lors du Forum Bois Construction le 16 avril 2020 au Grand Palais.

Ainsi, la philosophie de la journée a été de construire une culture partagée sur les enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux pour la filière et sur les bases d'une charte qui va s'élaborer progressivement avec les professionnels de la filière, les pouvoirs publics et les représentants de la société civile.

Pour cela, la journée s'est divisée en 3 temps forts :

- Des ateliers- parcours qui permettent au public de suivre des professionnels, échanger et débattre avec eux autour de ces sujets pour questionner, suggérer et faire des propositions,
- Un temps de mise en commun pour poser les bases d'une future charte d'engagement de la filière ;
- Le temps des controverses pour sortir de paradoxes apparents comme les conflits d'usages de la forêt (récréatif- environnemental et économique), l'équilibre des territoires et les usages du bois.

## Introduction de la journée



**Paul Jarquin** (Président de Francilbois) a ouvert la journée en rappelant les responsabilités portées par les professionnels de la filière forêt-bois face à la crise écologique, et l'importance que peuvent jouer le bois et les autres matériaux biosourcés pour l'adoption de nouvelles pratiques plus vertueuses dans le domaine de la construction. Il a poursuivi en mentionnant les enjeux de structuration de la filière : « Il ne faut pas oublier le sujet de la gestion forestière quand on parle de construction bois », a-t-il notamment déclaré, appelant « à un changement systémique » de la chaîne de la construction dans son ensemble, ainsi qu'à un changement d'échelle. Il a invité l'ensemble des participants à s'appuyer sur des méthodes d'intelligence collective pour mobiliser les expertises, connaissances et expériences pour préciser les enjeux, les conditions auxquelles la forêt peut, dans la diversité de ses usages, répondre aux enjeux économiques et environnementaux à venir dans le domaine de la construction, qui représente « l'un des segments les plus porteurs pour la filière forêt-bois, notamment francilienne ».

**Michel Druilhe** (Président de France Bois Forêt) s'est félicité du symbole que représentait la perspective de la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris en chêne français et a souhaité un recours massif au bois dans la construction du Village olympique dans une perspective de développement de la filière. Il a également présenté l'objet de la fondation France Bois Forêt pour notre patrimoine, agréée depuis novembre 2019 par la Fondation de France, et qui a pour objectif de faciliter toutes les restaurations mettant en œuvre essentiellement du bois pour des éléments (bâtiments, objets divers) qui sont classés, inscrits ou présentant un intérêt particulier et accessibles au public. Le premier appel d'offres sera lancé début février et les premières dotations seront décidées avant fin 2020.

**Georges Henri Florentin** (Président de France Bois 2024) a rappelé que l'échéance des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et les cahiers des charges des deux villages élaborés par la SOLIDEO permettraient de « réaliser de manière exemplaire les ouvrages olympiques et paralympiques avec des solutions constructives et d'aménagement en bois ». Grâce à un programme ambitieux et l'aide de nombreux acteurs, le projet entend déconstruire les préjugés entourant la construction bois et assurer une bonne traçabilité de leurs ouvrages (100% du bois provenant de forêts gérées durablement et 50% de bois français), afin de faire de ce projet un exemple dans le domaine de la construction. Il a rappelé

l'importance de la mobilisation de toute la filière à toutes les étapes du projet pour s'assurer que les ambitions initiales seront bien respectées.

Enfin, **Céline Laurens** (Déléguée Générale de Francilbois) a rappelé l'objectif et le déroulement de la journée, à savoir le lancement des travaux de co-construction avec les différentes parties prenantes d'une nouvelle Charte Construction Bois-Biosourcés. Elle a précisé que la première charte, élaborée en 2015 par les bailleurs sociaux et les établissements publics d'aménagement prévoyait que chaque maître d'ouvrage s'engage à construire un bâtiment en bois, et à en réhabiliter un autre avec ce matériau. Des objectifs pertinents à l'époque mais qui apparaissent obsolètes aujourd'hui, car les acteurs de l'aménagement sont prêts à aller plus loin.

A la fin de cette introduction, trois nouveaux partenaires- Claire Simon de la **Rivp**, Mustapha Boutlane de chez **Piveteau** et Guillaume Hannoun de l'**Agence Moon** - se sont exprimés sur les motivations qui les avaient conduits à leur récente adhésion à Francilbois.



*Les adhérents de Francilbois*

## 1/ Les parcours

Quatre parcours ont été proposés aux participants, intégrant des acteurs de la filière forêt-bois (amont, transformation, conception, construction et aménagement) de la chaîne de transformation de bois. Pour cela, 4 séquences de 30 minutes ont permis à une équipe constituée de 20 à 30 personnes d'évoquer les enjeux pour la charte Construction Bois Biosourcés, abordée sous 4 angles différents. Ces séquences se sont articulées autour de plusieurs questions : Retour sur le parcours et l'expérience de chaque professionnel, Quelles sont les conditions de réussite d'une nouvelle charte construction bois et biosourcés ? Quels engagements êtes-vous prêt à prendre pour développer la filière dans le respect des exigences de la transition écologique ? Avez-vous des exemples ou contre-exemple de démarches à mettre en œuvre ou d'écueils à éviter ? Quels points peuvent selon vous être intégrés à la nouvelle charte et quel questionnement à soumettre, selon vous lors de la séquence controversée ?

### PARCOURS 1, animé par Marie Jorio (France Bois 2024) :



Face aux enjeux du BTP qui représente 25% des émissions de gaz à effets de serre du secteur du logement et 80% des déchets en France, il est nécessaire de réfléchir à l'utilisation de matériaux durables pour la construction selon **Stéphane Cochet**, architecte, ainsi que d'avoir la notion des ordres de grandeur carbone, pour par exemple éviter de perdre dans des sous-sols en béton le bénéfique carbone d'une construction biosourcée. Pour parer aux changements climatiques à venir, le bois

peut apporter de nombreuses solutions, en termes d'isolation thermique notamment, et son utilisation doit être développée, comme les projets du village olympique s'emploient à le faire, avec des objectifs ambitieux exposés par **Antoine Du Souich** (Solideo). Il existe par ailleurs une forte demande des consommateurs pour du bois provenant de forêts gérées durablement. Cette ressource gérée durablement est abondante en France selon **Paul Emmanuel Huet** (PEFC) et est en mesure de répondre à la montée en puissance de la construction bois. Pour répondre aux objectifs de durabilité, il faudrait valoriser les labels existants et créer une synergie avec d'autres labels. Selon **Sébastien Meha** (Charpente Meha, membre de Maître Cube), une piste pour que les entreprises du bois puissent se développer est qu'elles se structurent en entreprises générales, capables de créer des bâtiments dans leur entièreté, car construire en bois est une autre culture professionnelle. Il serait aussi important de former les différents majors de la construction (spécialisés dans le béton), afin que ceux-ci s'orientent davantage vers l'utilisation du bois dans leurs ouvrages et comprennent les spécificités organisationnelles de la construction bois ; et aussi favoriser les macro lots autour de la structure. Enfin, pour plusieurs professionnels de ce parcours, les Jeux Olympiques de 2024 représentent une belle opportunité pour la construction bois, qui pourra faire ses preuves et dont les enseignements pourront nourrir de futures inspirations dans le domaine.

### PARCOURS 2, animé par Vianney Delourme (Enlarge your Paris) :

Pour **Sébastien Nerva** (EPA Marne), la construction bois connaît un fort essor dû à une volonté politique de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Il existe cependant encore des préjugés, notamment quant à la sécurité offerte par le bois : ces idées reçues doivent être déconstruites et une communication doit être faite auprès des différents acteurs. Pour développer la filière, il faut également développer la formation à toutes les échelles, politiques notamment en promouvant la construction d'écoquartiers. Cette idée est partagée par **Jean-Guénolé Cornet** (NéoSylva), qui appelle à développer



une gestion durable sur le long terme, qui permettrait par ailleurs de créer une économie valorisant la multiplicité des usages possibles d'une même forêt. Il préconise également d'adapter les essences au contexte de chaque région, propos rejoint par **Armand de Laubrière** (Scierie Roeser) qui souhaite également voir se structurer les conditions de gestion (en rendant par exemple obligatoire les plans de gestion) et en anticipant les demandes au niveau des pépinières, afin d'assurer un approvisionnement suffisant face à la demande croissante. La Charte Construction Bois Biosourcé à venir doit par ailleurs permettre d'assurer un niveau de production suffisant qui puisse faire « monter en puissance » chaque acteur de la filière, selon Sébastien Nerva. Enfin, pour **Anne Carcelen**, architecte, il faut également accentuer la sensibilisation des usagers du bois, afin de les « reconnecter à la nature » et ce, en exploitant au mieux les attributs avantageux du bois (propriétés de construction, savoir-faire national), ainsi que les nouvelles techniques telle que le BIM (modélisation d'informations) qui permet d'améliorer la préfabrication, les finitions, et donc un gain de temps.

### PARCOURS 3, animé par Renaud Charles (Enlarge your Paris) :



**Damien Lozach** a présenté son action au sein du label Bois des Alpes, certifiant la provenance du bois alpin. Pour ce professionnel, il est important de savoir gérer la ressource afin de l'utiliser de façon durable ; un propos rejoint par **Marine Seemüller** (REI Habitat) qui trouve important de pouvoir garantir des origines durables et assurer une gestion de chantiers « propres ». Elle a par ailleurs rappelé les objectifs de REI qui souhaite faire, depuis 2005, 100% de ses opérations en structure bois afin d'accompagner le

changement du mode constructif. Les Jeux Olympiques représentent également une bonne opportunité à laquelle la société participera. Par ailleurs, pour Marine Seemüller, Paris doit lancer des projets avant que la filière ne se structure, afin de créer une synergie positive dans le développement des parties prenantes. De son côté, **Pierre-Edouard Guillain** (ONF) a relevé le paradoxe qui s'opère entre production accrue (« faire de la forêt ») et gestion de la ressource (plantation ou régénération naturelle). Il a notamment soulevé le fait de prendre en compte l'écosystème forestier dans son entièreté pour le gérer. Il est également nécessaire pour lui de faire de la concertation entre tous les acteurs pour optimiser la gestion des forêts. Enfin, pour **Philippe Lamarque** (Construire en Chanvre), le développement de la filière bois doit se faire de pair avec celui des autres matériaux biosourcés, comme le chanvre, dont les caractéristiques techniques en font un complément pertinent pour la construction bois. Il est nécessaire de dépasser les actes démonstrateurs de cette filière, pourtant déjà mature, et de la développer en l'industrialisant.

## PARCOURS 4, animé par Hugo Christy (Après-Demain) :

**Daniel Flach** (Paris Charpente) est convaincu du potentiel de la filière en Ile-de-France, qui bénéficie de l'expertise et de la qualité française dans le domaine de la construction bois, ainsi que plus de souplesse et de réactivité. Il existe cependant encore plusieurs freins à son développement : les feuillus, majoritaires en Ile-de-France, se prêtent mal à la construction et plusieurs contraintes économiques subsistent (prix du chêne et prix du foncier en Ile-de-France). De plus, la réglementation n'est pas toujours adaptée ou mise à jour pour le bois, et les acteurs de la filière n'arrivent pas à s'industrialiser. Ces propos sont partagés par **Laure Ferrier** (FNCOFOR<sup>1</sup>), qui affirme que, malgré un engouement des communes pour le développement d'une filière locale, le regroupement des acteurs est freiné par leur caractère plutôt individualiste. Or, l'existence d'un grand nombre de petits acteurs ne va pas de pair avec une gestion opérée par de grosses structures publiques. Pourtant, selon **Clara Simay**, architecte, le développement de la construction bois, en favorisant l'allotissement notamment via les macrolots, pourrait encourager le groupement d'entreprises qui pourraient faire converger leurs expertises. Pour elle, il faudrait également former davantage les architectes au bon emploi du bois et promouvoir le réemploi et l'utilisation de plusieurs matériaux, en mélange. Par ailleurs, **Patrick Molinié** (FCBA<sup>2</sup>) a présenté le « *project living lab* » qui a pour but de promouvoir le bois dans la construction, grâce à des projets évolutifs. Selon lui cependant, malgré la quasi inexistence de freins au développement de la filière, des actions sont encore à mener pour conquérir le public. Il est donc nécessaire de faire évoluer les perceptions vis-à-vis de la construction en bois.



## 2/ Les ateliers de travail pour la future Charte Construction Bois-Biosourcés

A la suite de ces témoignages, une mise en commun des différentes interventions a permis de faire émerger les points importants et de relever les premières pistes de travail pour la future Charte Construction Bois Biosourcé.



<sup>1</sup> Fédération Nationale des Communes Forestières

<sup>2</sup> Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

## **Construction : Comment développer la filière et communiquer sur la pertinence de l'utilisation du bois ?**

Les premières pistes ont fait émerger l'importance de :

- Valoriser les qualités sociales, techniques et environnementales du bois. Pour cela, privilégier une bonne traçabilité grâce aux labels et à un approvisionnement local.
- Soutenir les savoir-faire spécifiques
- Porter une attention particulière à la formation et à la sensibilisation des différents acteurs (constructeurs, pompiers, contrôleurs techniques, maîtres d'ouvrage...), notamment à l'aide d'outils (guide, documents permettant l'acculturation des utilisateurs)
- Soutenir l'innovation technique (CLT) et organisationnelle (macro-lots...) et développer des bonnes pratiques (BIM)
- Garantir un approvisionnement suffisant en anticipant la demande en bois
- Communiquer sur les avantages du matériau bois pour amorcer la question des (sur)coûts, notamment en valorisant le coût du carbone biogénique et en utilisant les dispositifs de financement déjà existant.

## **Réhabilitation : Comment répondre aux enjeux spécifiques de la réhabilitation ?**

Les réflexions ont souligné les différentes opportunités à saisir :

- Esthétique et mise en œuvre rapide, qui peut permettre de densifier les milieux urbains en minimisant les nuisances et en améliorant la qualité de vie des usagers.
- Utilisation se prêtant parfaitement à la surélévation et à l'extension.
- Utilisation de bois biosourcé et local, favorisant les savoir-faire artisanaux, son possible ré-emploi pouvant être intégré dans une dynamique d'économie circulaire.
- Prise en compte les problématiques de coûts et d'efficacité énergétiques en creusant la question du coût carbone de la réhabilitation thermique et rechercher des solutions industrialisables permettant de limiter les coûts.

## **Biosourcés : Comment intégrer les autres matériaux biosourcés ?**

Plusieurs points importants ont été cités :

- Nombreux avantages matériaux biosourcés : stockage de carbone, matière renouvelable et approvisionnement local possible, durabilité de leurs caractéristiques techniques, confort de la qualité de vie offerte.
- Opportunités offertes par la valorisation de ces matériaux : promouvoir la cohérence de l'utilisation du bois et intégrer d'autres matériaux biosourcés dans les constructions, tout en permettant à la filière agricole de se diversifier dans sa production.
- Importance de la communication et de la formation des constructeurs pour la promotion de l'utilisation des biosourcés.
- Pertinence de développer des projets test afin d'envisager de nouvelles méthodes de conceptions, ainsi que de favoriser la préfabrication avec ces matériaux.
- Création de partenariats entre les différentes filières qui peut permettre d'étendre l'utilisation des biosourcés et faire évoluer les réglementations pour faciliter leur intégration.

## **Traçabilité : Comment intégrer les enjeux de la traçabilité ?**

Les réflexions ont mis en lumière les différents enjeux de la traçabilité :

- Permettre de garantir un approvisionnement suivi et de valoriser une production respectueuse de la forêt dans son ensemble (exploitation, mais également respect des fonctionnalités de protection, loisir et biodiversité).

- Vigilance sur les modes de production, relevés par la société civile qui s'insurge contre certaines pratiques et souhaite voir s'appliquer de nouveaux comportements : moins de coupes rases, développer la sylviculture irrégulière, intégrer la protection de la faune dans les projets d'exploitation.
- Pertinence de s'appuyer sur les labels existants, qui sont fonctionnels, mais qu'il faudrait peut-être simplifier et harmoniser.
- Provenance locale à privilégier, mais il peut également être utile d'identifier les exploitations vertueuses hors du territoire, qui permettraient de palier à d'éventuels manques d'approvisionnement.
- Envisager la création d'un nouveau label certifiant le caractère vertueux de telles exploitations (en Ile-de-France et dans les régions limitrophes).

### 3/ Les controverses

L'après-midi, les controverses, animées par Claude Costechareyre (Niagara) se sont articulées autour de la question : « *Entre forêts et construction bois : quel projet commun pour la transition écologique ?* »

Ces débats ont eu pour but de répondre à différentes problématiques, posée par plusieurs constats actuels. La prise de conscience sur les enjeux pour un avenir « apaisé et durable » de la planète, malgré les résultats décevants de la COP25 a fait émerger la mobilisation de la société civile ainsi qu'une prise de conscience chez les différents acteurs économiques et institutionnels. La place et les enjeux de protection de la biodiversité, du vivant et du cœur de la forêt qu'il faut protéger contre la déforestation, les incendies et autres risques naturels et humains, sont de mieux en mieux perçus par les acteurs institutionnels, du monde économique et la société civile. Enfin, les promesses de la construction bois et du développement des matériaux biosourcés qui s'appuient sur le bois sont connues.

Comment, alors, et à quelles conditions concilier « le poumon vert de la planète », des forêts protectrices de la biodiversité, piège à carbone, et la nécessité d'une production accrue de bois (le seul matériau de construction qui se régénère) pour répondre aux besoins en matière de construction bois (30 à 40 ans pour reconstituer une forêt, mais 150 ans pour qu'elle remplisse pleinement sa mission de piège à carbone), les exigences de développer les circuits courts et le manque de résineux dans la diversité des essences de bois ? Quel projet pour assurer une cohérence des pratiques de l'amont à l'aval ? Quels choix politiques, économiques pour développer la filière au service de la transition énergétique ?



#### Introduction des controverses :

**Benjamin Beaussant** (directeur de la DRIAAF<sup>3</sup>) a évoqué, en premier lieu, l'atout formidable que représente la forêt dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ainsi que du bois, qui constitue une bonne alternative à d'autres matériaux plus énergivores. Il a par ailleurs rappelé que la quantité de bois exploitée en Île-de-France est notoirement inférieure à la mobilisation potentielle de nos forêts alors que la région se situe dans une dynamique forte de construction : la filière forêt-bois mérite

<sup>3</sup> Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

donc selon lui un soutien spécifique de la part de l'ensemble des acteurs publics, car elle est identifiée parmi les filières d'avenir de la France.

Pour développer l'utilisation du bois, il trouve pertinent d'identifier les industries de transformation du bois et des matériaux biosourcés (chanvre, paille), en Ile-de-France et dans les régions limitrophes et d'offrir une formation à l'utilisation de ces matériaux. Ainsi, si les grands aménageurs publics d'Ile-de-France se sont déjà largement inscrits dans une dynamique de mobilisation des ressources biosourcées en les intégrant largement dans leurs prescriptions et dans leurs cahiers des charges, il est primordial pour Benjamin Beaussant de diffuser plus largement cette dynamique auprès de l'ensemble des maîtres d'ouvrages publics (SEM, bailleurs sociaux...) en leur apportant le conseil et l'appui nécessaires en matière d'ingénierie et d'identification de la ressource.

Il a également souligné les atouts environnementaux esthétiques et sanitaires du bois, ainsi que la nécessité de valoriser les forêts de feuillus, majoritaires en Île-de-France, via les secteurs de la parqueterie, de l'ameublement, etc. De plus, il a insisté sur la nécessité de déconstruire les préjugés qui freinent l'utilisation du bois dans les constructions et de faire évoluer les mentalités : les qualités du bois en matière de mise œuvre « en font l'un des matériaux les plus adaptés aux chantiers exigus des zones densément bâties, aux extensions verticales et aux rénovations énergétiques », donc au contexte francilien.

Enfin, dans le but de préserver la multifonctionnalité de la forêt francilienne, il a appelé à promouvoir une gestion forestière durable, qui vise la conciliation des usages et des enjeux du territoire. Pour le directeur de la DRIAAF, la préservation de cette multifonctionnalité des espaces boisés franciliens, plus affirmée et plus fragile que dans le reste de l'hexagone, passe également par le classement en forêt de protection des principaux massifs forestiers d'Ile-de-France dans lequel l'Etat s'est engagé.

**Alexandra Dublanche** (Vice-Présidente de la Région Ile-de-France) a rappelé « l'engagement de la puissance publique en faveur de la forêt et de la filière bois en Île-de-France ». Elle a également évoqué les nombreuses fonctionnalités offertes par la forêt francilienne (préservation de la biodiversité, maintien de la qualité de l'eau et séquestration du carbone), qui couvre 23% de la région, mais qui est insuffisamment gérée. Pour elle, la forêt francilienne ne pourra se renouveler sans des investissements forts ; or, elle nécessite une gestion plus poussée afin de répondre aux enjeux de la construction. Afin de répondre à ces objectifs, elle a rappelé les 5 orientations principales de la Stratégie Régionale pour la Forêt et le Bois, dont s'est doté la région en 2017 et qui porte déjà ses fruits : dynamiser et territorialiser la gestion forestière dans un contexte de forte densité urbaine, structurer la filière forêt-bois à l'échelle régionale et interrégionale, stimuler le marché de la construction bois, rapprocher la recherche, l'enseignement et le marché et faire de l'Île-de-France une région exemplaire.



Convaincue du potentiel de la filière forêt-bois en termes de création de valeur sur le territoire, de création et de maintien d'emplois non-délocalisables et plus largement de revitalisation des territoires ruraux, elle a voulu souligner l'importance du fait que les acteurs de la filière forêt-bois puissent désormais compter sur une interprofession structurée et sur la dynamique de la nouvelle équipe de Francilbois.

Elle a conclu en rappelant l'engagement pris par la région dans l'accompagnement de la dynamique dont témoigne ces États Généraux, qui montrent aussi la capacité de l'interprofession à mobiliser et à rassembler professionnels, associations, forestiers, entreprises de construction, promoteurs et puissance publique, autour d'objectifs partagés.

### CONTROVERSE N°1 :

La première controverse a apporté un regard croisé entre élus, que Claude Costechareyre a interrogé sur plusieurs problématiques : comment concilier une logique écologique de préservation de la forêt et une logique économique de développement de la construction bois ? Comment et à quelles conditions co-construire et mettre en œuvre un projet commun qui prenne en compte les besoins et attentes de chacun au service d'une vision commune d'un projet de territoire en matière de construction ?



Selon **Christian Leclerc** (maire de Champlan et délégué environnement au sein de l'AMIF<sup>4</sup>), il faut s'interroger sur « le point d'équilibre à trouver entre une politique ambitieuse de développement de la filière bois ; et la place essentielle de la forêt dans les enjeux climatiques », sujet qui suscite une certaine frilosité chez les élus, plus par méconnaissance que par méfiance. Il a également soulevé la dichotomie entre le temps long de la forêt et le temps plus court de l'aménagement urbain. Enfin, il proposé une situation très concrète dans sa commune, située sur la ligne du RER C, pour laquelle il vient d'obtenir l'installation d'une gare. Ce projet lui permet d'envisager la création d'une ZAC et, pour reprendre ses propos, sa fibre écolo le porte « à envisager de favoriser la construction bois et le recours aux matériaux biosourcés ».

**Ivan Itzkovitch** (maire adjoint de Rosny-sous-Bois et conseiller métropolitain en charge du SCOT<sup>5</sup>) a évoqué le besoin exprimé par les élus d'être aidés par la filière à travers un argumentaire qui permette de promouvoir la construction bois. Il est nécessaire pour lui que les collectivités développent une gestion durable des forêts, en finançant des opérations de reboisement ou encore en créant des espaces publics naturels. De plus, pour lui, il faut être cohérent entre « ce que l'on demande aux

<sup>4</sup> Association des Maires d'Ile-de-France

<sup>5</sup> Schéma de Cohérence Territoriale

citoyens et l'exemplarité des actions mises en œuvre dans sa commune ». Il attend de la filière qu'elle réponde aux questions de la société civile avec des arguments concrets, notamment autour de la traçabilité et de la gestion forestière. Par expérience, il assure qu'une opération en bois est plus facilement acceptée par les riverains et entraîne moins de recours qu'un projet immobilier classique.

## CONTROVERSE N°2 :

La deuxième controverse a porté sur la problématique de conciliation d'une logique écologique de préservation de la forêt et une logique économique de développement de la construction bois.



Pour **Luc Abbadie** (Co directeur de l'Institut de la Transition Environnementale de Sorbonne Université), « le temps semble vraiment venu que l'activité humaine reprenne une place plus respectueuse dans l'écosystème de la biodiversité dont la forêt est un acteur majeur, au risque de ce que vous appelez "un effondrement du vivant" ». Pour lui, il est important pour les entreprises de bien connaître la biodiversité, considérée comme source de solutions, tout en s'interrogeant sur ses impacts sur la production de bois. Il a appelé à la mise en place de projets favorisant la résilience des écosystèmes (génie écologique et ingénierie écologique), tout en soumettant ses doutes sur la compatibilité de cette ambition avec des programmes de gestion des forêts courts (30 ans).

**Jean-François Dhôte** (Directeur de Recherches INRA<sup>6</sup> à Orléans), spécialisé dans la transformation des pratiques de gestion durable des ressources forestières pour faire face aux défis du changement climatique, a travaillé en 2017 sur une étude sur le rôle de la forêt et de la filière forêt bois dans l'atténuation du changement climatique. Il est revenu sur des aspects de l'étude et a apporté des compléments autour des échelles de temps pour une gestion durable de la forêt. Il a par ailleurs rappelé l'importance de la gestion des forêts, qui doit se calquer sur leur rythme naturel, mais être organisée de façon à favoriser la régénération : « *faire des coupes, des travaux, favoriser la chasse pour permettre le renouvellement de la forêt par les semis naturels, mais aussi par la plantation* » ; propos illustrés par une maxime : « *imitons la forêt et hâtons son œuvre* ». Ceci est d'autant plus important dans le contexte de réchauffement climatique accéléré qui fragilise la forêt et certaines espèces en particulier

---

<sup>6</sup> Institut National de la Recherche Agronomique

**Isabelle Delannoy** (Fondatrice de Dogreen et du concept d'économie symbiotique) souhaite voir se créer un modèle économique en mesure de concilier les questions liées à la transition écologique avec une logique de marché, allant de l'extraction à la régénération. Elle a ainsi appelé à un renforcement de la valeur économique de la forêt via sa multifonctionnalité. Il faut également, selon elle, conduire un travail avec l'ensemble des acteurs de la filière et en particulier les concepteurs, sur la prise en compte de l'histoire et de la culture des territoires. Elle a ainsi terminé sur la nécessité de construire un nouveau modèle économique avec toutes les parties prenantes autour d'une idée centrale : faire de la ressource un bien collectif ; que la forêt devienne un « commun ».

### CONTROVERSE N°3 :

La troisième controverse a eu pour objectif de débattre des conditions nécessaires pour développer la construction bois tout en prenant en compte les enjeux de la forêt et le changement climatique.



Pour **Emmanuelle Cosse** (ancienne ministre du logement et de l'habitat, présidente de l'ESH Coallia Habitat), il est nécessaire de déconstruire l'opposition entre les idées de forêt « protectrice » et forêt de « production » : une gestion durable et respectueuse peut servir la production de manière efficace. Dans le domaine de construction, pour elle, plusieurs points sont à développer : « il faut favoriser les circuits courts, faire évoluer les mentalités des acteurs de la filière, avoir des objectifs raisonnables (30 % de construction en bois et matériaux biosourcés) et trouver un modèle économique abordable pour le plus grand nombre en matière de logement ». Elle a également appelé à donner « un prix au carbone » ainsi qu'à valoriser les différentes fonctions de la forêt.

**Christine Leconte** (Présidente de l'ordre des architectes Ile-de-France) : « La question architecturale et urbaine ne peut exclure le vivant de l'équation, il en est ainsi de la fabrication de la ville, mais aussi des impacts laissés sur la terre – il nous faut ménager nos territoires ». Elle invite notamment à se réinterroger sur notre relation à la construction de l'espace et à la métropolisation. La réhabilitation est un sujet très important pour elle : il faut « apprendre à réparer la ville », donc développer

l'utilisation des matériaux biosourcés dans la réhabilitation des bâtiments. Elle a encouragé les architectes à se former à la construction bois, et pour cela, à décroiser les formations pour rassembler architectes et entreprises de construction. La maîtrise d'œuvre doit être convaincue pour bien concevoir en bois. Selon elle, on ne parviendra pas à l'objectif de l'utilisation de 100% de bois français tout de suite, il faut passer par une étape intermédiaire de 50%. Elle rejoint par ailleurs Isabelle Delannoy dans l'idée de création d'un bien commun ; un récit collectif alliant les enjeux des différents acteurs de la filière et des usagers, regrettant par exemple que les propriétaires forestiers ne voient pas la transformation finale de leur ressource.

Selon **Ariane Bouleau** (directrice générale de Paris seine), l'enjeu premier auquel nous faisons face est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le but d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Pour elle, la plantation d'arbres ne saura suffire à compenser des émissions de carbone qui poursuivraient le même rythme de croissance. L'urgence est donc d'inclure le bilan carbone dans chaque pensée et mode d'action, ce que met en œuvre Paris seine en suivant le bilan carbone de toutes ses opérations. Pour elle, les plantations d'arbres doivent s'inscrire dans un enjeu d'exploitation de nos forêts existantes, de création d'une ressource renouvelable qui possède de nombreux avantages écologiques et techniques.

Concernant la construction bois, pour Ariane Bouleau, le principal défi auquel est confrontée la filière forêt-bois est son manque de structuration face à la demande croissante à laquelle elle doit répondre. Pour cela rester en « filière courte », il faut « apprendre à construire avec les feuillus » et donc, investir dans la recherche et le développement pour proposer, par exemple, du lamellé collé à base de feuillus ou encore en concevant des immeubles préfabriqués utilisant des modules correspondant aux produits des scieries franciliennes. Pour elle, il faut « faire la démonstration du champ des possibles et du confort obtenu » tout en organisant la filière de manière à parer la peur des promoteurs du manque possible de matériaux, de main d'œuvre ou de savoir-faire

## Synthèse de la journée et conclusion

En conclusion de cette journée, **Paul Jarquin** s'est félicité de la dynamique de la filière et de la capacité de l'ensemble des acteurs de travailler ensemble. Il a affirmé la nécessité de créer des messages communs et de faire plus de pédagogie auprès de la société civile.

**Céline Laurens** a présenté les prochaines étapes de l'année 2020 :

- **Ateliers de travail**, du 4 février au 6 mars 2020, pour l'écriture de la Charte Construction Bois Biosourcés dont la signature interviendra lors du Forum Bois Construction le 16 avril 2020
- **Forum Bois Construction**, du 14 au 16 avril, au Grand Palais
- **Lancement de l'appel à projets pour le Booster Bois Biosourcés**, qui vise à encourager l'innovation dans le domaine de la construction bois, grâce à l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, ainsi que leur mise en relation avec les territoires dans leur démarche novatrice. Plus d'informations : <https://booster-bois-biosources.fr>

En conclusion, **Luc Charmasson** (Président du Comité Stratégique de Filière Bois) a clôturé la journée, dont s'est dégagé, selon lui, « une volonté partagée d'écrire un nouveau chemin : celui de l'entrée dans une bioéconomie raisonnée, corollaire à la sortie progressive de l'ère fossile ». Les opportunités offertes au matériau bois en Ile-de-France sont nombreuses et ses capacités multiples (rapidité de mise en œuvre, caractéristiques techniques, esthétique) intéressent de plus en plus les acteurs de la construction. Il a également rappelé l'importance de préserver cette ressource qui offre des services multiples aux franciliens, mais dont la résilience est mise à mal par les changements climatiques actuels et à venir. La sylviculture doit s'adapter, selon lui, pour répondre à la fois aux demandes croissantes et aux défis futurs, tout en assurant le rôle prépondérant que jouent les forêts dans la régulation du climat.



Il a ainsi appelé à des prises de décisions fortes qui permettraient de changer d'échelle et de faire évoluer la filière. Enfin, il a relativisé la présence connue à ce jour du bois dans le village olympique par rapport au cahier des charges Solideo et aux engagements environnementaux pris par la France et a invité les élus de la région et des départementaux concernés à maintenir la pression auprès des maîtres d'ouvrages retenus.